

## PONT SUR L'ÉCLUSE DU CHÂTELET

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or  
Lechâtelelet  
PK 199

Dossier IA21005594 réalisé en 2017  
Auteur(s) : Aurélie Lallement, Virginie Malherbe



### Historique

La construction de ce pont de desserte locale n'a pas mis fin à l'usage du bac situé juste en aval du site d'écluse car il ne permettait pas de desservir la rive droite de la rivière mais seulement le territoire compris entre la Saône et la dérivation (qualifiée d'île par L. Bonnamour).

Par décision ministérielle du 10 février 1883, les travaux de reconstruction des six ponts des dérivations de Saint-Jean-de-Losne, Le Châtelet et Seurre ont été approuvés. Le procès-verbal d'adjudication date du 29 mars 1883, d'après le projet dressé par l'ingénieur Variot le 25 novembre 1882 (3 S 49). Il a ainsi été convenu d'adopter une hauteur de 6,10 m sous les ponts des portes de garde et de 6,40 m sous ceux des écluses pour faciliter le passage des bateaux à charge élevée (12 S1 a 7). Ces nouveaux ouvrages remplacent des ponts formés d'arcs en charpente supportant un plancher en bois et construits en 1840, au début des travaux d'amélioration de la navigation. Les nouveaux ouvrages sont en maçonnerie de briques à mortier de ciment, formés d'une voûte en arc de cercle ; les culées ont été conservées. L'*État des ouvrages d'art sur lesquels il y a lieu de faire graver les dates de construction*, dressé en 1883 (3 S 10), confirme que le pont sur l'écluse du Châtelet date de 1883.

**Période(s) principale(s)** : 2e quart 19e siècle / 4e quart 19e siècle

**Dates** : 1883 (daté par travaux historiques)

### Description

Le pont se compose de culées et de parapets en pierre de taille et d'une voûte en arc segmentaire en brique. Les garde-corps sont métalliques. Il permet de desservir l'accès à la halte nautique située sur "l'île" créée à la suite de l'aménagement de la dérivation du Châtelet. Sur la culée droite, on trouve une échelle de crue et sur la culée gauche, des traces de cordes de halage.

### Eléments descriptifs

**Murs** : calcaire, brique

### Sources documentaires

#### Documents d'archives

- Archives départementales de la Côte-d'Or : 12 S1 a 7. Ponts, 1847-1885.**  
Archives départementales de la Côte-d'Or : 12 S1 a 7. Ponts, 1847-1885.  
Lieu de conservation : Archives départementales de la Côte-d'Or, Dijon- Cote du document : 12 S1 a 7
- Archives départementales de Saône-et-Loire : 3 S 10. Renseignements techniques et généraux. 1842-1920.**  
Archives départementales de la Saône-et-Loire : 3 S 10. Renseignements techniques et généraux. 1842-1920.  
Lieu de conservation : Archives départementales de Saône-et-Loire, Mâcon- Cote du document : 3 S 10
- Archives départementales de Saône-et-Loire : 3 S 49. Ponts sur les dérivations et écluses. 1809-1883.**  
Archives départementales de Saône-et-Loire : 3 S 49. Ponts sur les dérivations et écluses. 1809-1883.

Lieu de conservation : Archives départementales de Saône-et-Loire, Mâcon- Cote du document : 3 S 49

## Documents figurés

- **Le Châtelet. Le bac et l'entrée de l'écluse. Carte postale 1914. Coll. L. Bonnamour (Archives départementales de Saône-et-Loire, 20 Fi).**

Le Châtelet. Le bac et l'entrée de l'écluse. Carte postale 1914. Coll. L. Bonnamour (Archives départementales de Saône-et-Loire, 20 Fi).

Lieu de conservation : Archives départementales de Saône-et-Loire, Mâcon- Cote du document : 20 FI 2654

## Informations complémentaires

**Thématiques :** Saône navigable en Bourgogne-Franche-Comté (la)

**Aire d'étude et canton :** Bourgogne-Franche-Comté

**Dénomination :** pont

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Vue d'ensemble du pont sur écluse, daval. A droite, la maison éclusière.**

21, Lechâtelet, lieudit : PK 199

N° de l'illustration : 20172100237NUC4A

Date : 2017

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Vue d'ensemble du pont sur écluse. Au fond, la maison éclusière.**

21, Lechâtelet, lieudit : PK 199

N° de l'illustration : 20172100236NUC4A

Date : 2017

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Vue d'ensemble du pont sur écluse. En arrière-plan, la halte nautique.**

21, Lechâtelet, lieudit : PK 199

N° de l'illustration : 20172100229NUC4A

Date : 2017

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Vue d'aval.**

21, Lechâtelet, lieudit : PK 199

N° de l'illustration : 20172100230NUC4A

Date : 2017

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Vue du dessous et des piles : à gauche, l'échelle de crue et à droite, les traces de halage.**

21, Lechâtelet, lieudit : PK 199

N° de l'illustration : 20172100233NUC4A

Date : 2017

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Détail de l'échelle de crue.**

21, Lechâtelelet, lieudit : PK 199

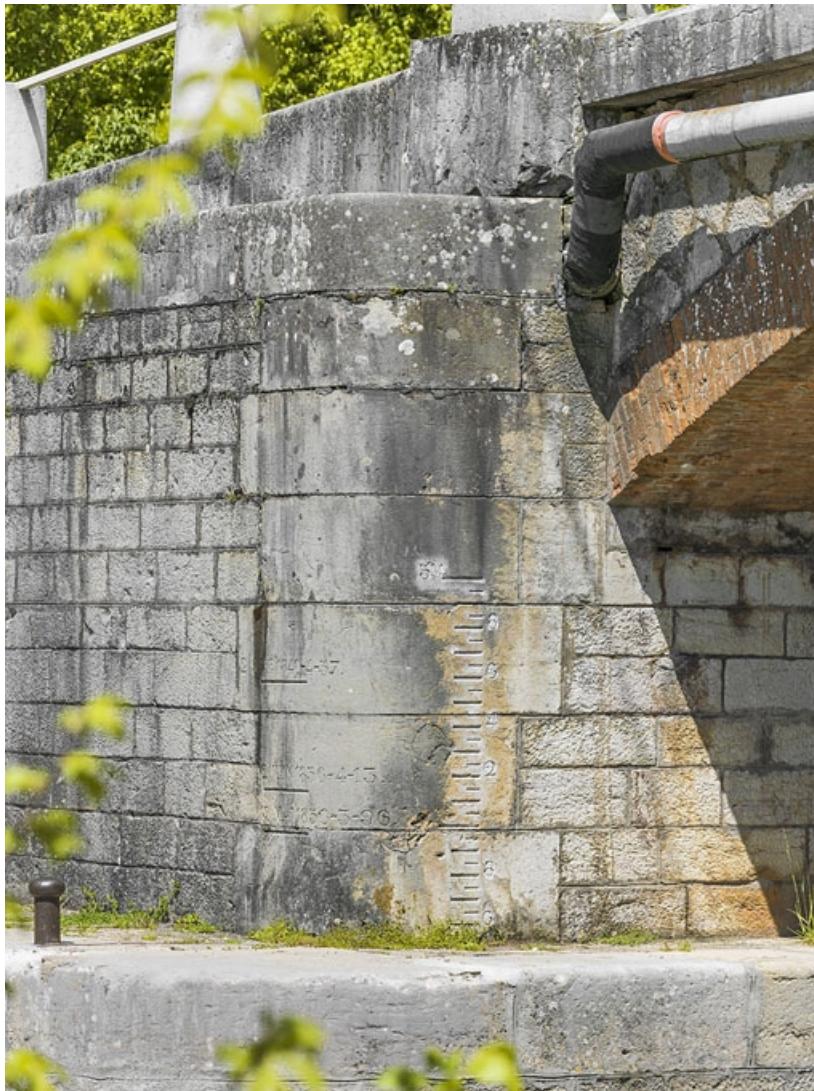
N° de l'illustration : 20172100232NUC4A

Date : 2017

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



## Détail des traces de halage.

**Détail des traces de halage.**

N° de l'illustration : 20172100231NUC4A

Date : 2017

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté. Inventaire du patrimoine



Détail des traces de halage et de la maçonnerie du sas.

21, Lechâtelet, lieudit : PK 199

N° de l'illustration : 20172100234NUC4A

Date : 2017

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine